VILLE DE SOISY SUR SEINE

CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
091-219106002-20230123-2023-007-DE
Date de télétransmission : 02/03/2023
Date de réception préfecture : 02/03/2023

Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 23 JANVIER 2023

Date de convocation : 17 Janvier 2023

L'an deux-mil vingt trois, le vingt trois janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Grand Veneur en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste ROUSSEAU, Maire de Soisy-sur-Seine.

Étaient présents : M. ROUSSEAU, Mme PETITDIDIER, Mme FAURIANT, M. TOURNOIS, Mme DUMONTAUD SEURE, M. FRANCHI, Mme HEINTZ, M. RHEIN, Mme BORGNE,M. DE OLIVEIRA, M. FERTE, Mme LE GRILL, M. REGENT, Mme ROBIN, M. CHOTARD, Mme BACHELET, M. DELPIRE, Mme PRIESS, M. GALEOTTA, Mme COUSIN, M. CHAUVET, Mme COURTELLEMONT, M. GAMBIN, Mme CAUSERET

Étaient excusés : M. DERLET (pouvoir M. ROUSSEAU), Mme PIRY-RUIZ (pouvoir Mme PETITDIDIER), M. VIORRAIN (pouvoir M. TOURNOIS), Mme MBAGA (pouvoir M. RHEIN),

Étaient absents : Mme PICARD

Secrétaire : Mme BACHELET

Conseillers : En exercice : 29
Présents : 24
Pouvoirs : 4
Votants : 28

Quorum : 15

DELIBERATION 2023 –007

RECRUTEMENT D'UN INTERMITTENT DU SPECTACLE

CONSIDÉRANT que la ville organise annuellement le repas dansant des séniors,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de recruter chaque année un intermittent du spectacle intervient à cette occasion et que ce dernier est rémunéré par l'intermédiaire du Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** le recrutement d'un intermittent du spectacle dans le cadre du repas annuel dansant des séniors en janvier 2023 pour un montant maximum de rémunération de 603 euros bruts,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le contrat de travail à durée déterminée avec l'intermittent du spectacle choisi,
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget.

Accusé de réception en préfecture
091-219106002-20230123-2023-007-DE
Date de télétransmission : 02/03/2023
Date de réception préfecture : 02/03/2023

POUR	28
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Pour extrait conforme,

Le 1er février 2023
Jean-Baptiste ROUSSEAU

Maire de Soisy-sur-Seine

MAIRIE DE SOISY-SUR-SEINE (ESSONNE)

Anne Françoise BACHELET

Secrétaire de séance

Date de publication :